

Le Réveil

de SAINT-PORCHAIRE

Bulletin d'informations municipales



n°205

Décembre 2022

Sommaire

Bulletin d'informations municipales

LE MOT DU MAIRE P. 4-5

CONSEIL MUNICIPAL
P. 6-10

INFORMATIONS MUNICIPALES

TRIBUNE D'EXPRESSION DE LA MINORITÉ P. 10

NOUVEAU À SAINT-PORCHAIRE P. 11

UNE NAISSANCE, UN ARBRE P. 11

FÊTE DU VIN D'ALSACE ET DE LA CHOUCROUTE P. 12

LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE P. 13

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE P. 13

TRAVAUX P. 14-16

FORUM DES ASSOCIATIONS P. 17

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES P. 18-19

ASSOCIATIONS

CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET DE RANDONNÉE P. 20

TAI-CHI P. 20

TENNIS CLUB P. 21

LES ATELIERS ARTISTIQUES DU BRUANT P. 22

JUDO CLUB P. 23

SAINT-PORCHAIRE CORME-ROYAL FOOTBALL CLUB P. 24

UN ENFANT DU PAYS À LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL P. 25

LA BOULE BLANCHE DE SAINT-PORCHAIRE P. 26

RETRO PASSION P. 26

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES P. 27

LES VOIX DE BRUANT P. 28

ASSOCIATION DES AMIS DE LA ROCHE COURBON P. 29

ASSOCIATION MAM P. 30

LE CALENDRIER DES POMPIERS EST ARRIVÉ P. 30

NUMÉROS UTILES & MANIFESTATIONS P. 47



Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Depuis plus de deux ans, des bouleversements improbables perturbent notre société et même les grands blocs continentaux. Après avoir vécu et subi la pandémie de la Covid et toutes ses contraintes, nous sommes face à un conflit aux portes de l'Europe qui suscite bien des inquiétudes et bien des incertitudes ! Comme certains commentateurs l'énoncent « Le monde change ! » Nous-mêmes, nous nous interrogeons devant cette société qui semblait stabilisée, dans laquelle la notion de guerre paraissait totalement désuète car les dirigeants avaient retenu, semblait-il, les leçons du 20^e siècle. Cette guerre annihile nos convictions, même nos certitudes et à travers des conséquences que nous évaluons difficilement, notre condition devient plus fragile et nos questionnements plus nombreux. C'est aussi le temps de se poser et de réfléchir sur la nature humaine, qui à priori, ne peut pas changer !

Une certitude : le temps ne s'arrête pas et l'action se poursuit à tous les niveaux que ce soit au niveau du territoire communal comme au niveau national. 2023, c'est demain !

Au cours du 2^e semestre, nous avons entrepris la réhabilitation de l'immeuble où Julien Viaud qui allait par la suite prendre le nom de Pierre Loti, écrivain, venait passer des vacances au cours de ses années de jeunesse chez sa sœur Marie. Ce projet s'inscrit dans un ensemble qui rassemble la ville de Rochefort (restauration de la Maison de Pierre Loti), la ville de Saint-Pierre d'Oléron où il est inhumé, Échillais, Saint-Porchaire et La Roche-Courbon. 2023 sera l'année du centenaire de sa mort. Ce sera le moment privilégié pour évoquer son œuvre littéraire mais aussi le voyageur et l'artiste. Pour réaliser les travaux nécessaires, des concours financiers ont été sollicités auprès des services de l'État, du département, de la région Nouvelle-Aquitaine et de l'Europe et ont été obtenus. Par ailleurs, la Communauté de communes qui a la compétence Tourisme va mettre en œuvre une scénographie sur la jeunesse et la famille de Pierre Loti ce qui rendra très attractive la visite de ce lieu et qui sera très complémentaire avec ce que les visiteurs pourront découvrir à Rochefort lorsque la Maison de Pierre Loti sera entièrement restaurée. Ajoutons qu'à travers ce beau projet les élèves des écoles et du collège y sont associés pour découvrir les récits de l'écrivain.

Le projet de construction d'une Maison de santé pluridisciplinaire est arrivé à son terme ; le permis de construire a été déposé, est en cours d'instruction par les services compétents. Permettre aux professionnels de santé d'être regroupés pour mieux travailler ensemble est un impératif. Leur offrir des conditions de travail très satisfaisantes et accueillir les patients dans des locaux adaptés, tels sont les objectifs que nous nous sommes fixés. Il reste encore quelques démarches administratives à effectuer et nous espérons pouvoir entreprendre la réalisation avant la fin du premier semestre 2023.

Par ailleurs, vous avez remarqué que les maisons en construction près de la gendarmerie démontrent que notre commune est attractive. D'ici l'été prochain, bon nombre seront habitées, confortant la population et l'activité économique locale. Un nouveau lotissement privé va voir le jour en début d'année 2023 sur les terrains situés à proximité du stade. La commune ne peut pas, seule, être l'investisseur exclusif car ses finances ne le supporteraient pas ou alors au prix d'une très forte imposition locale. Nous devons demeurer dans les prérogatives qui sont les nôtres. Notre développement s'inscrit dans la réussite sur notre territoire d'initiatives privées qui viennent conforter notre positionnement entre Saintes et Rochefort de commune agréable, dynamique et qui offre progressivement tous les services que chacun est en droit d'espérer. C'est d'ailleurs grâce aux liens étroits tissés au cours des décennies entre les initiatives privées et les politiques publiques que les collectivités ont pris de l'importance. C'est exister et progresser ou végéter !

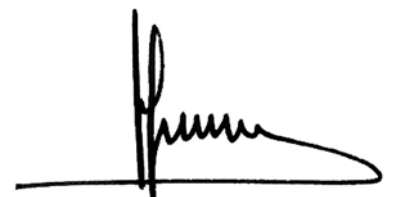
Vous qui passez très fréquemment devant notre église, vous avez constaté que les travaux extérieurs de restauration sont terminés et donnent un très bel aspect à cette partie de l'édifice. Cette première tranche de travaux permet d'assainir les murs qui ont été peints à l'intérieur au 19^e siècle et qu'il faut impérativement préserver ! La deuxième tranche de travaux sera entreprise dès le premier trimestre prochain, à l'intérieur et devrait durer plusieurs mois. À leur terme, nous aurons redonné toute sa splendeur au chœur de l'église, dernier maillon de la restauration, mettant ainsi en valeur ce patrimoine séculaire et générationnel. Ce sera un legs pour les générations futures même si elles se désintéressent des messages de la religion catholique. C'est notre histoire, c'est notre passé spirituel qu'il faut préserver ! Nous sommes ébahis devant le génie constructif déployé pour les cathédrales, nous ne pouvons en aucun cas ne pas conserver l'œuvre réalisée aux siècles précédents par les bâtisseurs de notre église.

Dans quelques jours nous serons en 2023, peut être heureux de changer d'année et oublier quelques tristes périodes à titre personnel. Nous pouvons légitimement nous interroger sur ce que nous allons vivre au cours de cette année ; nous le découvrirons !

Cette fin d'année est synonyme de fête et d'espoir ; des regards illuminés des enfants devant les cadeaux aux rêves des adultes, chacun va se projeter en 2023 avec beaucoup d'idées.

À vous tous, permettez- moi de vous souhaiter en mon nom et au nom du Conseil municipal de passer de très agréables fêtes de fin d'année et de vous présenter tous nos vœux les meilleurs pour cette année 2023.

**Jean-Claude Grenon,
maire de Saint-Porchaire**



Les décisions du conseil municipal

SÉANCE DU 18 JUILLET 2022

Personnel

Création de poste et modification du tableau des effectifs

Cette année un agent titulaire remplit les conditions pour bénéficier d'un avancement au grade supérieur. Afin de permettre sa nomination, il convient de transformer son grade actuel vers le nouveau grade. Il est précisé que le tableau des effectifs est donc modifié pour permettre la création du nouveau poste mais que l'effectif global ne change pas

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité, le Conseil Municipal,
DÉCIDE la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 23h45 par semaine.

MODIFIE le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

GRADES	TEMPS DE TRAVAIL	ANCIEN EFFECTIF	NOUVEL EFFECTIF
Attaché	35h00	1	1
Adjoint administratif principal de 1 ^è cl.	35h00	1	1
Adjoint administratif principal de 2 ^è cl.	35h00	1	1
Adjoint technique principal de 2 ^è classe	35h00	2	2
Adjoint technique principal de 2^è classe	23h45	0	1
Adjoint technique principal de 2 ^è classe	19h30	2	2
Adjoint technique	35h00	1	1
Adjoint technique	23h45	1	0
Adjoint technique	22h00	1	1
Adjoint technique	19h30	1	1
Adjoint d'animation principal de 2 ^è cl.	13h15	1	1
Total des postes		12	12

Domaine et patrimoine

Cession d'une partie de la parcelle AW 557 sise Le Bourg à Âges et Vie Habitat pour la création d'une résidence seniors : modification de la délibération du 23 mai 2022

Lors de la séance du 23 mai dernier, le conseil municipal a accepté la cession de la parcelle AW 557 au profit de la société Âges et Vie Habitat en vue de la construction d'une résidence (habitat inclusif) destinée aux personnes âgées handicapées ou en perte d'autonomie, qui ne peuvent plus résider à leur domicile mais qui veulent rester dans leur ville ou leur quartier. À la suite de cette décision, Monsieur le Maire a échangé avec la société Âges et Vie Habitat et la

délibération du 23 mai 2022 n'est pas assez précise. La société a donc demandé que la délibération du 23 mai 2022 soit modifiée et complétée pour tenir compte :

- du besoin de 2 parcelles : AW 557 pour partie et AW 559 en totalité. Monsieur le Maire invite les conseillers à consulter le plan joint à leur dossier
- de la superficie exacte nécessaire à leur projet : 2.926 m²

- de l'engagement de la commune à réaliser les travaux de création de la voie d'accès au projet et d'extension des réseaux d'électricité, d'adduction en eau potable, d'assainissement et de télécom => ces travaux seront réalisés dans le cadre des travaux de la maison de santé pluridisciplinaire puisque la résidence seniors utilisera la même voie d'accès

- de l'engagement de la société Âges et Vie Habitat à démarrer la construction des bâtiments dans un délai de trois ans à compter de la date de l'acquisition du terrain par la société Âges & Vie Habitat. La date de démarrage correspondra à la date indiquée dans la déclaration d'ouverture de chantier. Dans le cas contraire, une clause résolutoire sera prévue à l'acte de vente permettant à la commune de récupérer la pleine propriété du terrain aux mêmes conditions financières

- les engagements de la société Âges et Vie Habitat :
- exploiter les bâtiments par la mise en location des logements à des personnes âgées handicapées ou en perte d'autonomie pendant une durée de 12 ans tacitement reconductible à compter de l'ouverture de la maison "Âges & Vie"

- favoriser l'accueil des personnes âgées habitant dans la commune ou de leurs ascendants

- les engagements de la commune :

- assurer la signalétique et le fléchage directionnel des bâtiments "Âges & Vie" de manière à faciliter le cheminement des visiteurs qui souhaitent rendre visite aux résidents => déjà fait pour les activités économiques

- faire figurer le bâtiment Âges & Vie dans tous les plans ou documents édités par la commune ayant pour but de faciliter le cheminement des visiteurs dans la commune => déjà fait pour les activités structurantes

- accorder à Âges et Vie Habitat deux fois par année civile la possibilité en cas de besoin et sur demande de sa part le droit de communiquer sur une page entière du bulletin municipal et/ou sur le site internet de la commune

- mettre à disposition des plaquettes informatives aux accueils de la mairie pour faire connaître le concept "Âges & Vie" auprès de la population sans engagement

de démarches commerciales => déjà fait pour toutes les actions sociales du territoire

- faire le lien entre "Âges & Vie " et la population par le biais d'échanges réguliers et en désignant un interlocuteur référent de la commune.

Monsieur le Maire indique que les demandes de Âges et Vie Habitat ne sont pas très importantes et que ce projet s'inscrivant dans le développement de la commune dans le prolongement du projet de la maison de santé, il y est toujours favorable.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, avec 15 voix pour (Mesdames Moizan, Louassier et Messieurs Garraud et Tireau n'ont pas pris part au vote), le conseil municipal,

MODIFIE sa délibération n° 2022/36 du 23 mai 2022 ainsi qu'il suit :

AUTORISE la cession d'une partie de la parcelle cadastrée AW 557 et de la totalité de la parcelle cadastrée AW 559, sises Le Bourg, d'une emprise de 2 926 m² environ à la société "Âges et Vie Habitat" pour le montant de 50 000 € net vendeur et droits d'enregistrement, selon plan ci-annexé.

DIT que les frais de bornage et les frais de rédaction de l'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

AUTORISE la société Âges & Vie Habitat à déposer une demande de permis de construire sur les parcelles cadastrées AW 557 et AW 559 portant sur le projet de construction d'une résidence accueillant des auxiliaires de vie et des personnes âgées handicapées ou en perte d'autonomie souhaitant bénéficier d'un lien relationnel et sortir de l'isolement social,

AUTORISE le Maire à procéder à toute signature en ce sens, y compris la signature de l'acte de vente, étant précisé que les frais, taxes, droits et honoraires seront à la charge de l'acquéreur et consentir toute servitude de passage pour véhicules et passage de tous réseaux secs et humides ou toutes servitudes qui pourraient être nécessaires.

SÉANCE DU 19 SEP. 2022

Fongibilité des crédits

Utilisation du transfert de crédits en section d'investissement

Il est rappelé que la nomenclature M57, applicable au 1^{er} janvier 2022, ne prévoit plus d'article de "dépenses imprévues" mais le principe de la fongibilité des crédits. Il s'agit de la faculté pour le conseil municipal de déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du CGCT).

Cette autorisation lui a été donnée par le conseil lors de la séance du vote du budget.

Lorsque cette possibilité est utilisée, le maire doit en informer le conseil municipal lors de sa plus proche séance.

Lors du vote du budget des crédits ont été alloués pour des "dépenses imprévues" :

- à l'opération 144 - bâtiment technique : 10.000 €
- à l'article 2138 non affecté à une opération : 10.500 €

Ces crédits ont été utilisés le 19/08/2022 :

- 15.430 € pour les travaux du local du 55 rue Nationale (loué à l'auto-école Le Bruant). En effet, il a fallu cloisonner mais aussi refaire les toilettes afin d'en permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite, l'objectif étant d'être aux normes. Mise aux normes de l'installation électrique.

- 4.050 € pour l'acquisition d'une vitrine réfrigérée pour le marché en vue de l'installation d'un boucher. Le professionnel n'étant pas en capacité de le faire, c'est la commune qui a investi.

Marchés publics

Gendarmerie : isolation thermique du bâtiment par l'extérieur : choix de l'entreprise

Lors de la séance 20 décembre 2021, une demande de subvention au titre de la DSIL plan de relance 2022, a été votée, pour les travaux de rénovation thermique de la gendarmerie par isolation extérieure, le dossier devant être déposé en sous-préfecture via la plateforme "démarches simplifiées" au plus tard le 10 janvier 2022. La commune a attendu d'avoir l'accord de subvention pour valider le devis des travaux ; l'accord de

Les décisions du conseil municipal

subvention a été reçu le 8 août dernier pour une subvention à hauteur de 60 % du montant HT des travaux ; il est donc nécessaire maintenant de choisir l'entreprise qui va réaliser les travaux.
Les crédits prévus au BP 2022 sont de 123.000 € TTC.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité, le conseil municipal,

CHOISIT l'entreprise SAPAC (86440 Migné-Auxances) pour la réalisation des travaux de rénovation thermique de la gendarmerie par isolation extérieure, d'un montant de 103.040,29 € HT / 108.707,51 € TTC avec l'option de peinture sur garde-corps métallique des balcons pour un montant HT de 2.883,10 €.

AUTORISE le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

DIT que les dépenses en résultant seront imputées à l'opération 096.

Maison Marie Bon / Pierre Loti : travaux de réhabilitation : choix des entreprises

Il est rappelé que la commune et la Communauté de communes se sont associées au projet "Pierre Loti 2023" ; le projet concernant la commune est la réhabilitation de la maison Pierre Loti.

Dans ce cadre :

- le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au Cabinet d'Architectes Beaudouin & Eengel,
- la mission SPS a été attribuée à Vigeis 17,
- la mission contrôle technique à l'Apave.

Pour ce qui est des travaux, une consultation d'entreprises a été lancée le 04/07/2022.

Les travaux ont été décomposés en 8 lots :

- Lot n° 01 : Désamiantage Il a été trouvé des plaques de fibrociment dans les embrasures d'où l'obligation d'un désamiantage.

- Lot n° 02 : Démolition - VRD - Espaces extérieurs - Gros œuvre - Serrurerie
 - Lot n° 03 : Menuiserie extérieures
 - Lot n° 04 : Menuiseries intérieures
 - Lot n° 05 : Plâtrerie - Cloisons sèches - Plafonds - Carrelage
 - Lot n° 06 : Peinture
 - Lot n° 07 : Electricité - Ventilation
 - Lot n° 08 : Elévateur vertical PMR
- 48 entreprises ont téléchargé le dossier sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics.
- 10 entreprises ont déposé une offre.

Les lots 03-menuiseries extérieures, 04-menuiseries intérieures et 05- Plâtrerie - Cloisons sèches-Plafonds-Carrelage, n'ont reçu aucune offre. Il conviendra de les déclarer infructueux. La difficulté pour le lot 5 est qu'il n'y a pas de professionnels qui soient spécialisés en même temps dans la plâtrerie, les cloisons sèches, les plafonds ainsi que les carrelages. Monsieur le Maire propose donc que l'on dissocie ce lot et que l'on mette le carrelage à part.

L'analyse des offres a été effectuée par le maître d'œuvre selon les critères énoncés dans le règlement de la consultation : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-après, par ordre de priorité décroissante et leur pondération : valeur financière : 60 points / valeur technique : 40 points.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à la majorité (15 voix pour, 4 ne prennent pas part au vote (Mesdames Louassier et Moizan et Messieurs Garraud et Tireau), le conseil municipal,

ATTRIBUE le marché : "Projet Pierre Loti 2023 - Réhabilitation de la maison de Marie Bon / Pierre Loti", lot par lot, aux entreprises suivantes :

lot	Entreprise	offre de base	option	total
01 - Désamiantage	DESAMIANTAGE DEPOLLUTION 2D 17620 Echillais	7.200,00 €	/	7.200,00 €
02 - Démolition - VRD - Espaces extérieurs - Gros œuvre - Serrurerie	ALM ALLAIN 17100 Saintes	138.020,19€	2.872,50 €	140.892,69
03 - Menuiserie extérieures	Infructueux			
04 - Menuiseries intérieures	Infructueux			
05 - Plâtrerie - Cloisons sèches - Plafonds - Carrelage	Infructueux			
06 - Peinture	FORTIER PEINTURE 17520 Archiac	8.112,76 €	408,00 €	8.520,76 €
07 - Electricité - Ventilation	DUPRE SOLUTIONS ENERGIE 17100 Saintes	32.883,18 €	/	32.883,18 €
08 - Elévateur vertical PMR	ERMHES 35504 Vitré	17.650,00 €	/	17.650,00 €

DÉCLARE que les lots 03-menuiseries extérieures, 04-menuiseries intérieures et 05- Plâtrerie-Cloisons sèches-Plafonds-Carrelage sont infructueux.

AUTORISE le Maire à signer le marché public "Projet Pierre Loti 2023 - réhabilitation de la Maison de Marie Bon / Pierre Loti", ainsi que les procédures à venir, et tous les documents relatifs à ce dossier.

INDIQUE que les dépenses seront imputées au budget communal, opération 236.

Finances

Décision modificative n°1

Il est proposé l'ouverture des crédits suivante pour des dépenses non prévues au BP :

- opération 131 – voirie : création d'un passage surbaissé rue des Coudraies
- opération 163 – mairie : provision pour remplacement de l'ordinateur du poste de la secrétaire générale
- opération 189 – champ de foire : réévaluation du coût du jeu mini-double prévu au BP
- opération 241 – PLU : étude de faisabilité sur une modification simplifiée du PLU zone Le Gros Chêne
- opération 228 – Place Bézier : provision « dépenses imprévues »

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à la majorité (15 voix pour, 2 voix contre (Mesdames Louassier et Moizan) et 2 abstentions (Messieurs Garraud et Tureau), le conseil municipal,

APPROUVE la décision modificative n° 1 suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses		
Article	libellé	montant
65888	autres charges diverses	- 30.000 €
023	virement à la section d'investissement	+ 30.000 €

Section d'investissement

Dépenses		
Article	libellé	montant
2151	opération 131 - Voirie	+ 3.000 €
21838	opération 163 - Mairie	+ 2.000 €
2128	opération 189 - Champ de Foire	+ 2.000 €
202	opération 241 - PLU	+ 1.000 €
21318	opération 228 - Place Bézier	+ 22.000 €
Recettes		
Article	libellé	montant
021	virement de la section d'investissement	+ 30.000 €

Domaine et patrimoine

Renouvellement de la convention précaire de mise à disposition de la parcelle ZP 10 à Monsieur Jacques Chancellé

Renouvellement de la convention précaire de mise à disposition de la parcelle ZO 153 à Monsieur Jacques Chancellé

Comme chaque année, il est rappelé que la commune met à la disposition de Monsieur Jacques Chancellé deux parcelles communales cadastrées ZP 10 au lieu-dit Les Grandes Renaudières d'une superficie de 23a 40ca et ZO 153 au lieu-dit Le Grand Pallet d'une superficie de 59a 94ca pour son activité agricole.

Les conventions en cours doivent être renouvelées pour la période du 29 septembre 2022 au 28 septembre 2023.

Le loyer est révisé sur la base de l'indice national des fermages.

Nouveaux loyers

- Indice National des Fermages 2022 : 110,26 € (+ 3,50 %)

- parcelle ZP 10 : pour la période du 29/09/2022 au 28/09/2023 = 16,39 € x 1,0350 = 16,96 €

- parcelle ZO 153 : pour la période du 29/09/2022 au 28/09/2023 = 40,83 € x 1,0350 = 42,26 €

Le loyer est payable à terme échu, soit au plus tard le 28 septembre 2023.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité, le conseil municipal,

APPROUVE le renouvellement de la convention avec Monsieur Jacques Chancellé pour la mise à disposition de la parcelle ZP 10 d'une superficie de 23a 40ca pour y exercer une activité agricole, pour une période d'un an du 29 septembre 2022 au 28 septembre 2023.

FIXE le loyer annuel à 16,96 €, en application de l'Indice National des Fermages 2022 : 110,26.

AUTORISE le maire à signer la convention et tous documents s'y rapportant.

PRÉCISE que la recette correspondante sera constatée au budget communal chapitre 75.

Les décisions du conseil municipal

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité, le conseil municipal, **APPROUVE** le renouvellement de la convention avec Monsieur Jacques Chancellé pour la mise à disposition de la parcelle ZO 153 d'une superficie de 59a 94ca pour y exercer une activité agricole, pour une période d'un an du 29 septembre 2022 au 28 septembre 2023. **FIXE** le loyer annuel à 42,26 €, en application de l'Indice National des Fermages 2022 : 110,26.

AUTORISE le Maire à signer la convention et tous documents s'y rapportant.

PRÉCISE que la recette correspondante sera constatée au budget communal chapitre 75.

*Les comptes rendus du conseil municipal
sont consultables
dans leur intégralité en mairie
ou sur le site www.st-porchaire.fr
rubrique vie municipale / comptes rendus
des conseils municipaux.*



Tribune d'expression de la minorité



Une liste majoritaire de 15 conseillers, et une liste minoritaire, qualifiée d'opposition, de 4 élus : voilà le conseil municipal de St-Porchaire. Partant de cette réalité, il serait légitime de poser la question de notre utilité.

Par nature, le rôle de l'opposition est d'être un contre-pouvoir ; elle contribue à la démocratie locale afin que le conseil municipal ne se transforme pas en simple chambre d'enregistrement. Ce sont les habitants qui en décident ainsi dans les urnes. Aujourd'hui la défense de nos valeurs, et des 46,69% de Saint-Porcherois(es) qui ont voté pour notre liste, est ce qui guide et motive notre action.

→ Nous posons des questions en conseil, nous rejetons certaines délibérations en votant contre, en nous abstenant ou en ne participant pas au vote ; nous en faisons modifier d'autres, nous posons des limites, nous proposons, nous prenons la parole en public, nous expliquons et clarifions certaines actions.

Nous pensons que beaucoup de dossiers nécessiteraient un travail plus constructif en commission, à la fois dans leur préparation et leur suivi. **Que la majorité ait rejeté la création d'une commission scolaire et périscolaire est pour nous un non-sens.** De même, faire l'impasse sur la

question environnementale est une aberration. Nous pensons également qu'un dossier aussi important que la construction d'une maison de santé aurait mérité la mise en place d'un comité de pilotage. **Cet exercice du pouvoir en solitaire nous consterne et nous inquiète.**

De plus, nous déplorons de devoir envoyer à M. le Maire, avant chaque conseil, une liste de questions liées aux dossiers en cours et dont tous les conseillers municipaux devraient avoir légitimement connaissance.

Notre démarche montre que **nous sommes constructifs et vigilants** lors de la présentation des dossiers et que nous travaillons dans le respect de la loi. Pour le constater, nous vous invitons à venir assister au conseil municipal qui, nous le rappelons, est public. Toutes nos actions sont entreprises dans l'intérêt collectif, parce que cela nous tient à cœur et nous paraît juste.

Dans l'immédiat, et malgré une conjoncture économique et sociale bien morose, nous vous adressons ainsi qu'à vos familles, **nos vœux de bonnes fêtes de fin d'année**, en vous assurant de notre complète disponibilité à votre service.

Pour nous contacter : agiresemblepourSP@gmail.com
Facebook : [@AgirEnsemblepourSP](https://www.facebook.com/AgirEnsemblepourSP)

Nadège LOUASSIER, Patrick GARRAUD,
Claire MOIZAN et Daniel TIREAU

Rédigé le 10 novembre 2022

Nouveau à Saint-Porchaire

Ouverture de
l'**auto-école Le Bruant**.

Benjamin Robert vous accueille
au 55 rue Nationale
et au 05 46 93 64 70
pour les formations au permis B,
conduite accompagnée et permis



Nouveaux bouchers sur le marché
Tony Moiniet et Aymeric Caillon
vous accueillent tous les mercredis
sous les halles.



Changement de propriétaire
à **La Pizzeria**.



Une ambassadrice d'huile essentielle certifiée Aromatouch Technique et conseillère bien-être vient de s'installer sur Saint-Porchaire. **Coraline Trapy-Eurieult** utilise les huiles essentielles depuis plusieurs années et souhaite les faire découvrir. Vous souhaitez en savoir plus sur les huiles essentielles ou vous souhaitez un moment de détente et bien-être.

Contactez la au 07 67 31 49 22

Egalement passionnée de travaux manuels, Coraline Trapy-Eurieult a aussi créé un atelier de fabrication et de vente de macramé.

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/1051575205242441/>

Site internet : <http://mydoterra.com/coralinetrapyeurieult>

Une naissance un arbre

Pour la seconde édition, Saint-Porchaire est fière de souligner la naissance d'un enfant sur sa commune, en offrant à sa famille un arbre, qui, au fil du temps, grandira à ses côtés.

Planter un arbre n'est pas un acte anodin.

C'est un acte qui aujourd'hui salue la venue au monde d'un bébé.

C'est un geste fort, symbolique car l'arbre est le symbole d'une vie à protéger, c'est un geste authentique et profond, car il montre ce que nous voulons vivre et faire ensemble.

Comme l'enfant, l'arbre est un trésor de la nature.

Comme vous les parents, l'arbre est protecteur, les parents protègent leurs enfants l'arbre protège la terre.

Ces jeunes arbustes et les jeunes enfants, vont grandir ensemble sur notre commune, lieu choisi pour vous installer.

C'est pour cela que cette opération a son importance car nous offrons à notre jeunesse un échantillon de la biodiversité.

Ces arbres ont désormais un protecteur à travers les enfants. Vous allez en prendre soin et le voir grandir à son propre rythme comme un enfant.



Informations municipales

Repas des anciens

Depuis de nombreuses années, nous accueillons à la salle des fêtes nos anciens le 3^{ème} dimanche du mois d'octobre pour un repas festif et convivial.

Ainsi, comme chaque année, les personnes âgées de 70 ans et plus ont été invitées par la municipalité pour le traditionnel "repas des anciens".

107 convives ont pu apprécier le repas préparé par le traiteur Philippe Gault. L'après-midi s'est déroulé au son de l'orchestre de Max Lévêque.

Nous sommes heureux d'organiser chaque année ce moment convivial qui permet à tous de se retrouver dans la joie et la bonne humeur.



Fête du vin d'Alsace et de la choucroute

C'est tout au long du week-end des 5 et 6 novembre dernier qu'a eu lieu la toute dernière édition de la fête du vin d'Alsace et de la choucroute, organisée par la commune et le comité des Fêtes.

C'est chaque année une vraie joie de se retrouver autour de cette manifestation qui a de nouveau rencontré un grand succès.

Nous avons accueilli les viticulteurs de Soultzmatt, toujours les mêmes depuis de nombreuses années, ainsi que le traiteur de Soultzmatt Dominique Bieth et son équipe, chargé de la restauration.

Comme d'habitude, chacun a pu profiter des plats traditionnels alsaciens sur place ou à emporter et découvrir ou redécouvrir des vins de qualité (à consommer avec modération). C'est donc dans une ambiance festive, conviviale et très amicale que le week-end s'est déroulé.

Depuis avril 1985, notre commune est officiellement jumelée avec la commune de Soultzmatt-Wintzfelden en Alsace, cette manifestation est le reflet d'une amitié entre nos deux communes qui prédomine et perdure.

Rendez-vous les 18, 19 et 20 mai 2023, pour fêter les 37 ans du jumelage avec nos amis alsaciens qui viendront nous rendre visite à Saint-Porchaire.



La Cérémonie du 11 Novembre

Comme chaque année, la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a été célébrée en présence des représentants des anciens combattants, de nombreux militaires, gendarmes, pompiers, conseillers municipaux et habitants.

Cette cérémonie a été suivie du traditionnel vin d'honneur servi à la salle des fêtes.



Bibliothèque municipale

Cette année, la bibliothèque a participé au « Festival Lecture et petite Enfance du département de la Charente-Maritime ». Dans ce cadre, la compagnie Ribambelle a présenté le samedi 1^{er} octobre un spectacle de marionnettes intitulé « Ferme ton bec », adapté du livre jeunesse de Pierre Delye.

Le jeune public d'une trentaine d'enfants de 1 à 5 ans a été aussi émerveillé par cette prestation que leurs parents accompagnateurs (photos 1 et 2).

Depuis le mois d'octobre, nous recevons une fois par mois les enfants de l'école maternelle.

Pendant qu'un groupe écoute une histoire lue par une bénévole de la bibliothèque, l'autre choisit avec la maîtresse un livre à emprunter. Ce qui permet de faire découvrir la lecture aux petits.

L'offre de la bibliothèque s'est, comme chaque année, bien étoffée par l'acquisition de nombreux ouvrages adaptés à tous nos adhérents.

L'aménagement de l'espace lecture pour « ados » s'est également enrichi de mobilier, ainsi que d'une belle diversification dans le choix des livres et bandes dessinées pour les jeunes.

La bibliothèque municipale est ouverte :

- Les mercredis de 9 h à 11 h et de 16 h à 18 h
- Les vendredis de 16 h à 18 h



Photo 1



Photo 2



Informations municipales

Travaux

Durant les vacances scolaires d'été, de nombreux travaux ont été effectués aux écoles pour un montant de 93.500 € TTC.

À l'école élémentaire, la réfection totale des sanitaires filles et garçons (plomberie, menuiserie, carrelage, peinture) a été réalisée, les salles de classe ont été isolées du rayonnement solaire par l'apposition de films solaires sur les vitres, des fenêtres basculantes ont été réparées pour mise en conformité et les stores ont été remplacés.

À l'école maternelle, le sol de la classe des petits et du dortoir a été changé, les salles de classe ont été isolées du rayonnement solaire par l'apposition de films solaires sur les vitres et des ventilo-convecteurs ont été remplacés.

Les deux écoles se sont vues aussi dotées de nouvelles chaises et de nouvelles tables et une classe a vu le mobilier de l'institutrice entièrement renouvelé.



Rue du stade

Travaux

Réfection des trottoirs en enrobé rouge concernant les rues suivantes :

Rue du stade, 2 zones .

1/ Côté des numéros pairs :

de l'intersection rue Pierre Loti à allée des Platanes.

De l'allée des Platanes jusqu'à Trois Francs Six Sous.

2/ Côté impairs :

du numéro 3 jusqu'à l'intersection avec la rue Pierre de Coubertin.

Rue Pasteur : 2 zones. Les côtés pairs et impairs.

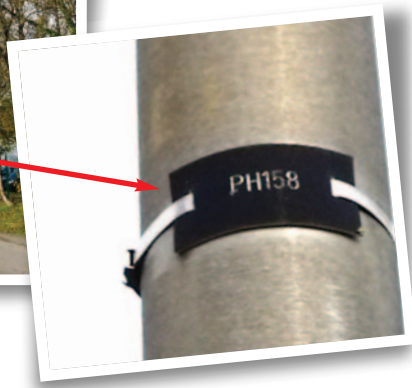
Rue des Coudraies : Il était envisagé de créer un trottoir sur la partie "herbe" située face à l'entreprise Bouquet. Techniquement l'implantation des arbres ne permet pas une réalisation conforme. La solution pour permettre aux piétons de circuler sur un trottoir sur toute la rue des coudraies a été la création d'un passage abaissé sur un trottoir existant et la création d'un passage piétons.

Rue des Ormes :

Création d'un trottoir en empiérement calcaire blanc, supprimant ainsi la "zone herbeuse" .

Rue Pasteur





Éclairage public

Lorsque vous constatez qu'un réverbère est en panne ou dysfonctionne, nous vous remercions de le signaler en mairie en indiquant le numéro figurant sur le poteau ou sur le mur à proximité. Tous les lampadaires sont répertoriés. Chaque numéro est composé des lettres PH suivies de 2 ou 3 chiffres.

Cette référence est indispensable pour demander le dépannage de l'éclairage public.

Maison de santé

Projet de la maison de santé pluridisciplinaire rue Nationale.



Nouveau lotissement

"Les Cours de l'Épine" situé près du stade de football



Informations municipales

Les travaux en cours



Travaux de rénovation de l'église.



*Travaux de réhabilitation
de la Maison Marie Bon / Pierre Loti*



Construction du centre de secours.



*Lotissement
Les Grandes Renaudières.*

Forum des associations

Le 3 septembre, c'était la deuxième année que le forum des associations se déroulait sur le parking de l'aire sportive et sur une matinée.

Et quelle matinée ! Tout commença par un petit-déjeuner d'accueil. La pluie ayant laissé tranquille les 15 associations sportives et culturelles présentes, elles ont pu, en toute convivialité, informer les visiteurs (venus nombreux !) sur leurs activités et effectuer des pré-inscriptions.

À noter : Les AAB, grâce à qui nos visiteurs ont pu s'essayer au jeu d'échecs géant, propose une nouvelle activité « arts plastiques », tous les mardis.

Le Yoseikan Budo (art martial japonais) vient maintenant compléter les séances de judo et d'aïkido dans le dojo, les lundis et jeudis soirs.

À 13h, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié !

Bonne année sportive et culturelle à tous !

À l'année prochaine !



Les animations de Noël

C'est la 3^{ème} année consécutive que les élèves de l'école élémentaire participent à la décoration du chalet devant l'église et de ses alentours.

Cette année, des figurines en bois ont été décorées par les enfants et une bonne partie d'entre elles accrochées au grand sapin à côté du chalet. Les autres ornent les couloirs de l'école et le hall de la mairie.

D'autres projets sont à venir avec l'école : des chants devant l'église, des lectures d'hiver... et bien d'autres choses encore, si nous prenons le temps de les mettre en place !

Collecte des ordures ménagères

À partir du 1^{er} janvier 2023, ramassage les lundis !

La collecte des ordures ménagères aura lieu un lundi toutes les deux semaines.

La collecte des emballages aura lieu le lundi toutes les semaines.

Un calendrier de collecte sera distribué courant décembre dans toutes les boîtes aux lettres et consultable sur le site internet de cyclad.

NOUVEAUX HORAIRES DES DÉCHETTERIES



A partir du
2 janvier 2023

DÉCHETTERIE	TOUTE L'ANNEE					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Gémozac	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
Montpellier de Médillan	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
Plassay	9h-12h30 14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
Trizay	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30

→ Les déchetteries sont fermées les dimanches, jours fériés et exceptionnellement le 9 octobre 2023.

→ Cyclad se réserve le droit en fonction des vigilances météorologiques (ex : canicule) d'aménager les horaires d'ouverture.

La mensualisation

Au regard des nombreuses demandes concernant la mensualisation de la redevance des ordures ménagères, la Communauté de communes Cœur de Saintonge, après en avoir délibéré le 30 novembre 2022, vous informe que celle-ci sera effective à compter de l'année 2023. La mensualisation sera possible uniquement pour les résidences principales pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} avril.

Pour souscrire à la mensualisation, merci de retourner **impérativement avant le 1^{er} mars 2023*** le contrat d'adhésion que vous retrouverez dans les locaux de la Communauté de communes au format papier ou sur le site de la Communauté de communes.

Ci-dessous, adresse de la Communauté de communes :

www.coeurdesaintonge.fr

ou bien à l'adresse postale suivante :

Communauté de communes

Place Eugène Bézier

BP 23

17250 Saint Porchaire

* Passé ce délai, la demande de mensualisation ne pourra pas être prise en compte.



Syndicat Mixte Cyclad
CS70019 – 1 rue Julia et Maurice Marcou – 17700 Surgères
Tél. : 05 46 07 16 66 – E-mail : contact@cyclad.org
N° Siret : 251 701 900 00036

cyclad.org



En 2023, la collecte évolue ! + de tri – de déchets

La CDC Cœur de Saintonge fait un grand pas en faveur de la réduction des déchets. Pour inciter au tri, les ordures ménagères sont collectées en bac une semaine sur deux comme dans de nombreux autres territoires.

Dès janvier 2023

POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES NON RECYCLABLES



1 collecte toutes les 2 semaines.
Pour renforcer l'hygiène et la sécurité des agents, la collecte des ordures ménagères est robotisée.

POUR LES EMBALLAGES



1 collecte chaque semaine.
Collectés dans un sac jaune de 80 litres avec liens coulissants (retrait gratuit en mairie).

POUR LES BIODÉCHETS



Si votre foyer n'est pas encore équipé d'un composteur pour le tri des biodéchets (épluchures, restes de repas, coquilles d'œufs...), de nouvelles permanences auront lieu en 2023. L'information sera diffusée aux mairies, sur cyclad.org et la page Facebook @Cyclad17.

Mon calendrier

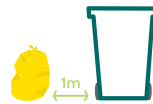
Retrouvez vos nouveaux jours de collecte sur cyclad.org ou sur le guide Collecte et Déchetteries 2023 disponible en mairie.



Pourquoi ?

- **Réduire les déchets** : en triant 100% des emballages et en compostant ses biodéchets, une famille de 4 personnes produit entre 30 et 60 litres d'ordures ménagères tous les 15 jours.
- **Réduire notre impact sur le changement climatique.**
- **Maîtriser les coûts** : le traitement des ordures ménagères non triées coûte dix fois plus cher que le recyclage.

Mon bac, mode d'emploi :



Les sacs jaunes doivent être placés au sol et à une distance minimale d'1 m du bac d'ordures ménagères. **Aucun obstacle à moins d'1 m du bac.**



Le bac doit être placé sur le **marquage au sol** prévu à cet effet et **la poignée opposée à la route.**



Si vous avez un marquage avec une flèche, placez votre bac en retrait de la route. **Le bac ne doit pas être placé sur la route.**

Si votre bac est cassé, merci de contacter Cyclad au 05 46 07 16 66 ou par mail à contact@cyclad.org.

L'objectif est clair

**+ de tri – d'incinération
et d'enfouissement**

Les associations

Club de gymnastique volontaire et de randonnée. « Sportez vous bien à la GV »



Des activités pour tous :

- Gymnastique féminine et masculine, gym douce
- Marche dynamique, de détente et de « bien-être ».

Malgré la crainte du virus, l'envie et le besoin de bouger de faire une activité sportive, de renouer un lien social ne se démentent pas. Lors de la journée des associations un grand nombre d'adhérents ont renouvelé leur licence, et le 5 septembre, toutes nos activités (gymnastique et randonnée) ont repris avec enthousiasme ; le besoin de bouger et de se retrouver était important.

Le 25 septembre notre club avait été retenu pour organiser la randonnée du Comité Départemental des clubs de gymnastique volontaire (CODEP. E P G V). Nous avons mis au point deux circuits de 7 et 10 km entre bois, rues et jardins du patrimoine local. Avec une météo clémente ce sont 210 participants venus de tout le département qui ont découvert notre patrimoine et le château de la Roche Courbon avec ses jardins.



Nous remercions vivement Madame Sébert Badois qui nous avait autorisés à descendre les escaliers face à ce joyau de Saint-Porchaire.

« Cette manifestation est une belle réussite, je suis contente », a dit Francine Baudin, présidente du CODEP. Comme chaque année en décembre le club a organisé une randonnée et des ateliers de gym en salle au profit du téléthon.

Nous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année, Meilleurs vœux pour 2023.

Tai-Chi

Les cours ont lieu depuis début septembre, le mercredi soir à 18 h, dans la salle polyvalente du collège avec un groupe en partie renouvelé qui se constitue petit à petit. Suite à l'Assemblée générale du 30 juin dernier qui a réuni les adhérents, Patrick Février a succédé, dans la fonction de président, à René Veaute qui était à ce poste depuis 2018.

Les participants à la sortie du 11 juin ont bien apprécié la pratique du Tai-Chi à Fouras le matin et le repas convivial au restaurant suivi d'une promenade sur l'île d'Aix. Le forum des associations du 3 septembre a permis de prendre contact avec des personnes intéressées et la séance ouverte à tous du samedi 8 octobre de 14h30 à 16h30 a donné l'occasion à quelques personnes de découvrir l'activité et de pratiquer en plein air dans les meilleures conditions.



Nous souhaitons à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et d'aborder l'année 2023 dans la paix et la confiance.

associationtaichisp@gmail.com

Tennis Club

Après une saison 2021/2022 difficile à gérer pour les dirigeants à cause du manque de sérieux et de professionnalisme de 2 éducateurs qui ont été remerciés pour la nouvelle saison, ainsi que du manque de rentrée d'argent (galette des rois, loto, tournoi annulés, sponsoring modifié à cause du contexte Covid et social), la saison 2022/2023 démarre en fanfare.

En effet, le club a pu engager un nouvel éducateur diplômé d'état très bien référencé, en la personne de Monsieur Thierry Giron, tout en gardant son éducateur fétiche, fidèle au club, Monsieur Jean Louis Leleu.

De plus, deux nouveaux dirigeants se sont joints au bureau : Michelle Rousseau en tant que secrétaire et Michel Huquet, responsable de la logistique et du club house.

Aussi, grâce au dynamisme du bureau, le bouche à oreilles a bien fonctionné et à ce jour l'effectif est passé à 105 licenciés dont 60% de moins de 18 ans.

De nombreux artisans locaux nous ont redonné leur confiance par leur sponsoring, malgré le contexte économique pesant. Un grand merci à eux.

Sur le plan des compétitions sont inscrits :

➤ en Championnat d'hiver :

- 1 équipe séniors hommes + de 18 ans
- 1 équipe séniors hommes + de 45 ans
- 1 équipe mixte séniors
- 1 équipe séniors femmes + de 35 ans

➤ pour le Championnat de printemps, nous aurons :

- 1 équipe séniors femmes
- 2 équipes séniors hommes + de 18 ans
- 3 équipes jeunes (filles et garçons)
- 1 équipe hommes + de 45 ans

En ce qui concerne les autres activités du club, le bureau a programmé un arbre de Noël en décembre, une galette des rois en janvier 2023, un loto le 4 mars 2023, et la journée du tennis avec un tournoi en juin 2023 pour clôturer la saison sportive.

Sportivement M. Gadiou Frédéric
président TC St-Porchaire

Pour demande de renseignements, demande par mail au : tc.stporchaire@live.fr.



Thierry Giron, le nouvel enseignant du tennis club et ses élèves du mardi.

Les associations

Les Ateliers Artistiques du Bruant : une rentrée réussie !

Les activités des Ateliers Artistiques du Bruant sont à présent bien lancées, après les petits ajustements de la rentrée. Ce sont 120 adhérents qui ont rejoint l'association cette année. Cette hausse de nos effectifs montre bien le besoin général de reprendre des activités sportives et culturelles. Tous les adhérents ont la même envie de jouer, danser, se détendre ou dessiner accompagnés de nos animateurs ou professeurs : Marc pour le yoga, Nadège pour le jeu d'échecs, Sarah pour la danse Modern'Jazz et Fanny qui vient de rejoindre l'association pour les arts plastiques.

Cette nouvelle activité a bien débuté avec la mise en place de 2 groupes d'enfants particulièrement motivés et assidus. Il faut dire que la gaieté et la bienveillance de Fanny y sont pour beaucoup. Nous prévoyons l'ouverture d'un créneau adultes, à tarif réduit, le mardi après-midi à partir du mois de janvier.

Renseignements au 07 67 31 49 22.

Une des nouveautés de la rentrée est aussi l'organisation d'après-midi jeux de société. Nous envisageons pour 2023 des séances régulières le vendredi après-midi, avec au menu scrabble, belote, tarot et autres jeux de sociétés, en fonction de la demande. Rendez-vous au club Amitiés Loisirs le vendredi 13 janvier de 14h à 17h.

Renseignements au 06 51 93 68 78.

Retour sur les temps forts de l'association depuis la rentrée :

- > Samedi 1^{er} octobre : Après-midi jeux de société. Première édition, avec la participation de "Jeux de Rêves".
- > Dimanche 2 octobre : notre club d'échecs a accueilli la 3^{ème} étape du Grand Prix Ligue de tournois rapides d'échecs (76 participants).
- > Samedi 22 octobre : notre association a été partenaire de la campagne d'Octobre rose en collaboration avec la Communauté de communes Cœur de Saintonge : 1174,20 € ont été reversés à la Ligue contre le cancer.
- > Mercredi 14 décembre : portes ouvertes de l'activité danse Modern'Jazz.

Les dates à retenir :

- > Mardi 10 janvier : atelier dessin adultes.
- > Vendredi 13 janvier : après-midi jeux de cartes et jeux de société.
- > Samedi 24 juin : spectacle de danse.

Nous vous souhaitons d'heureuses fêtes de fin d'année, dans la joie et le partage, et une belle année 2023 !!

Le bureau des AAB

aab-danse-yoga@hotmail.fr
www.ateliersartistiquesbruant.fr



Judo Club

« Ce n'est pas le fait de porter le même maillot qui fait une équipe, c'est le fait de transpirer ensemble »

Aimé Jacquet

Bien que le judoka se retrouve seul face à un adversaire, il a besoin de faire partie d'une équipe pour s'entraîner et avoir du soutien sur les bords des tatamis.

Les jeunes nous l'ont bien démontré la saison précédente avec des résultats plus que satisfaisants lors des différents tournois auxquels ils ont pu participer.

La bonne ambiance régnant lors des entraînements dirigés par notre enseignant Vivien Reneaume a dépassé les murs du dojo et a accompagné nos judokas jusque dans leurs déplacements.

Contact :

Au Dojo sur les créneaux d'entraînements (rue du Collège à Saint Porchaire)

Mail : judoclub.stporchaire@laposte.net

Site internet : <https://jc-stporchaire.clubeo.com/>

Facebook :

<https://www.facebook.com/judo.club.saint.porchaire>

Téléphone : 06 51 69 87 97

Les sourires sur le visage de nos combattants de mini-poussins à cadets lors des différentes remises de médailles en dit long sur leur fierté de défendre les couleurs de leur club dans le département. Sur le tournoi de combat au sol de St Savinien du 22 octobre dernier le club se positionne 9^{ème} sur 17.

Les moins jeunes trouvent également le plaisir de se défouler et de transpirer ensemble tout en progressant et partageant leurs connaissances de judo.

Nous espérons partager cette année encore différents moments conviviaux autour d'un arbre de Noël, d'une galette des rois et d'une sortie de fin d'année avec nos anciens et nos nouveaux licenciés, ainsi que leur famille.

	17h45 – 19h00	19h00 – 20h30
MARDI	Mini-poussins à Minimes 2016 - 2011	A partir de cadets - Débutants et confirmés 2010 et plus
VENDREDI	Mini-poussins à Benjamins 2016 - 2011	A partir de minimes - Débutants et confirmés 2010 et plus



Le groupe des judokas.

Yoseikan-Budo

Depuis septembre les cours d'initiation à la pratique du Yoseikan-Budo se déroulent au dojo de la salle multi-activités, les lundis de 20h15 à 21h30 et les jeudis de 19h à 20h30. Cet art martial de Maître Hiroo Mchizuki est une méthode qui permet d'acquérir la maîtrise simultanée des techniques martiales grâce à l'étude de principes fondamentaux. Cette discipline revalorise certaines notions essentielles telles que la maîtrise de soi et le respect d'autrui. Elle est une recherche d'équilibre, d'harmonie physique-mental par un entraînement régulier apte à susciter ces deux facultés sans oublier l'adage bien connu que le meilleur des combats est celui que l'on sait éviter.

Contact et renseignements : 05 16 22 60 40.



Le groupe de Yoseikan-Budo.

Les associations

Saint-Porchaire Corme-Royal Football Club

La saison de football a commencée avec nos différentes équipes, seniors, vétérans, jeunes, walking foot et criterium à 8.

Actuellement le SPCR FC compte environ 145 licenciés (joueurs et dirigeants) soit environ 20% de licenciés en moins que l'année précédente et nous espérons que la coupe du monde 2022 bénéficiera d'un nouvel élan pour de nouvelles recrues tant au niveau des joueurs que des dirigeants.

Pour les seniors début de saison mitigé avec beaucoup de blessés.

Pour les vétérans début très difficile, ils sont dans une poule où le niveau est très élevé.

Pour l'ensemble de nos jeunes (U6 à U13) très bon début de saison.

Pour le criterium à 8 (ouvert à tous de 18 ans à 70 ans) discipline pouvant être mixte bon début de saison.

Pour le Walking foot toujours égal à la saison passée c'est-à-dire au TOP, et il est à noter que nous avons 5 représentants de cette catégorie sélectionnés en équipe de France bravo à eux.

Concernant nos manifestations ces dernières se font sur les 2 communes de Saint-Porchaire ou Corme-Royal.

Les dates restent encore à déterminer mais nous en avons programmé pour jusqu'à fin juin 2023 :

- une brocante
- un tournoi de palet
- des tournois seniors et jeunes

D'autres manifestations sont en cours de programmation et seront communiquées sur les réseaux et dans les journaux locaux.

Horaires des entraînements

Pour les entraînements des différentes catégories voici le planning et les personnes à contacter :

- Les seniors le mardi et jeudi de 19h à 20h30 sur le site de St-Porchaire, contact Cédric Merceron au 06 33 29 59 63
- Les vétérans le lundi à partir de 19h30 sur le site de Saint-Porchaire ou de Corme-Royal, contact Olivier Gachet au 06 15 21 96 15 ou Jonathan Roy au 06 88 94 71 37
- Le walking foot (à partir de 50 ans) le mercredi à partir de 19h sur le site de St-Porchaire, contact Laurent St Pierre au 06 81 41 01 61
- Pour le criterium à 8 le lundi à partir de 19h30 sur le site de Saint-Porchaire ou de Corme-Royal contact Philippe Foucart au 06 73 98 49 43
- Pour les jeunes des catégories U6 à U9 les entraînements ont lieu le lundi et le mercredi de 18h15 à 19h30 sur le site de Corme-Royal
- Pour les U10 à U13 les entraînements ont lieu le lundi à partir de 18h15 à 19h30 et le mercredi même heure sur le site de Corme-Royal
- Pour les jeunes contact Frédéric Maguis au 06 86 04 2133

Pour ce qui est de l'encadrement, il faut remercier l'ensemble des dirigeants pour leur dévouement et leur disponibilité dans les activités régulières, que ce soient les entraînements ou les nombreuses tâches matérielles effectuées pour le bien-être des joueurs.

Tous bénévoles, joueurs et joueuses, voulant pratiquer le football dans la joie et la bonne humeur sont les bienvenus.



Le SPCR FC tient également à remercier la commune de Saint-Porchaire pour l'ensemble de son soutien. L'ensemble du SPCR FC vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

Un enfant du pays à la coupe du monde de football

L'avez-vous reconnu ?

Il a débuté au SPCR à l'âge de 5 ans et a défendu les couleurs de notre club jusqu'à la catégorie U16.

Aujourd'hui, journaliste sportif, Guillaume Truillet, couvre l'évènement majeur du football pour la chaîne télévisuelle Bein sports.

Quel plus beau cadeau pour un passionné du football que de fêter son 24^{ème} anniversaire entouré des joueurs de l'équipe de France et de l'élite mondiale du football.

Félicitations Guillaume pour ton parcours.



Théâtre' Ô Vert

En premier lieu, il convient de revenir vers la fin de saison close en beauté par les adultes, dans la cour de la mairie, le vendredi 8 et le samedi 9 juillet. Ils ont présenté « ça va, tout est sous contrôle » avec succès et enthousiasme. Pour cette nouvelle saison nous avons ouvert un groupe collège supplémentaire. Théâtre' Ô Vert a donc 4 groupes de jeunes artistes pleins de promesses sur Saint-Porchaire (2 groupes primaires de 15 enfants et 2 groupes collégiens de 21 adolescents).

Pour rappel, l'association Théâtre' Ô Vert a pour but de faire découvrir le théâtre par la pratique. Vous pouvez toujours rejoindre un des groupes, si vous êtes intéressé-e-s.



Pour info voici nos créneaux horaires si vous souhaitez venir :

Les ateliers théâtre enfant

à Saint-Porchaire,
salle Multi-activités :

Le mardi de 17h30 à 18h30 et le vendredi de 17h15 à 18h15 pour les 7-10 ans (primaires).

Le mardi 18H30 à 20h et le vendredi de 18h15 à 19h45 pour les 11-16 ans (collégiens et plus).

Les ateliers théâtre adultes

à Saint-Porchaire,
salle Multi-activités :

Le mercredi de 20h30 à 22h.

Les associations

La Boule Blanche de Saint-Porchaire

Les horaires pour pouvoir s'entraîner et jouer dans la bonne humeur et la convivialité sont toute la semaine à partir de 13h30 et le vendredi soir à partir de 20h30.

Le bureau est constitué :
du président Gérard Nemes
06 83 75 46 86,
du vice-président Thierry Daniel
06 83 03 22 25,
du trésorier Yvan Chemin
06 82 67 10 62,
du secrétaire Jean-Paul Barrull
07 81 47 12 22
et de la secrétaire-adjointe
Chantal Daniel 06 64 81 39 23.

Adresse mail :
labouleblanchestporchaire@yahoo.com



Retro Passion

Affilié F.F.V.E N° 619

Déjà une année qui se termine, aussi nous dressons le bilan de notre club 17 Rétro Passion.

L'effectif a augmenté de 3 couples et un individuel donc actuellement 44 couples et 7 individuels sont adhérents au club, nous en sommes satisfaits. Être adhérents au club, c'est se retrouver en confiance et régulièrement entre amis et organiser des sorties.

Nos sorties sont variées et enrichissantes. Quelques personnes sont allées chez les Corrégiens, très contents de les recevoir après ses deux années sans rencontre. Cette année, le soleil était généreux pour sillonner les routes de campagnes ainsi que les visites extérieures. Le bureau remercie Madame la présidente, les adhérents ainsi que les organisateurs pour leurs dévouements. Merci à la municipalité pour le prêt de salle. Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année .

Le bureau

Les sorties sont :

- Avril : Exposition des voitures au château d'Aulnay
- Mai : Transhumance de la vallée du Curé et sortie Melloise
- Juin : Sortie surprise
- Juillet : Balade à Lezay
- Août : Sortie des aoûtiers à St Savinien
- Septembre : Repas champêtre à l'étang des Rochers à Migron
- Octobre : Sortie hivernage à La Tremblade
- Novembre : Repas de fin d'année
- Décembre : Assemblée générale pour clôturer l'année 2022



L'APE (Association des Parents d'Elèves et amis de l'école publique)

Une nouvelle année scolaire commence pour nos enfants et l'APE répondra de nouveau présente. La nouvelle équipe de l'APE a pour objectifs de récolter des fonds pour les activités des enfants et organiser des manifestations pour leur plaisir, en espérant que la crise sanitaire soit derrière nous.

Dans le but de faire toujours mieux (l'année dernière, nous avons reversé aux écoles : 2010 € pour l'école élémentaire et 840 € pour l'école maternelle, soit 15 € par élève), nous avons programmé de nouvelles manifestations gourmandes et conviviales pour tous.

Voici notre calendrier pour l'année 2022-2023 :

- une vente de sapins de Noël, livraison le 2 décembre
- une vente de saucissons pour les fêtes de fin d'année, livraison le 2 décembre
- une vente de gâteaux de la marque St Michel, commande le 27 janvier 2023 / livraison le 24 février 2023
- un après-midi carnaval suivie d'une soirée karaoké, samedi 4 mars
- notre indémodable vide grenier du printemps, dimanche 2 avril
- un après-midi olympiades/ chasse aux trésors pour les enfants, samedi 13 mai
- notre kermesse de fin d'année scolaire avec le tirage de la tombola, samedi 24 juin.

Toutes ces manifestations permettent aux enfants des écoles maternelle et primaire de St Porchaire de profiter de superbes sorties ou de nouveaux matériels. Et tout cela grâce à l'enthousiasme des différents membres actifs de l'association et des parents volontaires, dynamiques et souriants.

À très vite pour de nouvelles aventures !

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles manifestations !

Pour nous contacter :

APE au 07 68 40 43 71

ape.stporchaire@yahoo.fr

ou par l'intermédiaire des enseignants

Retrouvez-nous aussi sur Facebook :

« Ape St Porchaire »



Les associations

Les Voix du Bruant

« Nous avons eu plaisir à vous revoir » c'est avec ce commentaire qu'un spectateur de notre concert du 26 juin dernier nous a remerciés pour notre prestation dans l'église de Saint-Porchaire.

Cela faisait du bien d'entendre une telle réflexion après la période trouble que nous avons traversée suite au Covid.

À la dernière assemblée générale nous nous sommes posés la question de savoir ce que nous pourrions faire pour attirer d'autres personnes dans notre groupe et en particulier de jeunes talents. L'idée de proposer un prix attractif nous a paru pouvoir donner des résultats. C'est pourquoi le montant de l'adhésion est fixé à 20 € et la participation aux frais de chef de chœur est fixée à 30 €. Gratuité des cours pour les personnes de moins de 40 ans.

L'effectif actuel est de 32 personnes, à voir dans les semaines qui viennent si la mesure décidée en AG est susceptible de nous amener de nouveaux chanteurs.

Nos répétitions qui se sont faites dans une des salles du complexe multi-activités se font à nouveau dans la salle

de conférence du centre Paul Chénereau qui nous convient mieux à bien des égards.

L'ambiance de nos répétitions se fait toujours dans la joie et la bonne humeur sous la conduite de notre chef de chœur Edwige Agnis.

Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre.

La date de notre concert de fin d'année est fixée au dimanche 25 juin 2023 à 15h en l'église de Saint-Porchaire.

Pour nous contacter :

> notre courriel : lesvoixdubruant17@gmail.com

> notre téléphone : 09 67 04 99 27 et 05 46 91 40 58

> sur notre site internet

<http://lesvoixdubruant17.sitew.fr>

La chorale « Les voix du Bruant » vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2023.





Association des Amis de la Roche Courbon



9^{ème} édition de la Course Nature : 22 et 23 octobre 2022

Cette 9^{ème} édition a été une très belle réussite grâce à nos 1 700 participants, nos partenaires et notre centaine de bénévoles, toujours présents, volontaires, investis et de bonne humeur durant tout le week-end.

Comme chaque année, la marche semi-nocturne a attiré de nombreux randonneurs venus découvrir les jardins éclairés aux flambeaux après une marche en forêt de 8 km. La marche nordique, nouveauté de cette année 2022 a, elle aussi, été très appréciée. Au total, ce ne sont pas moins de 550 marcheurs qui sont venus le samedi au château. Nos courses de 8, 14 et 23 km ont, elles aussi, eu un grand succès avec plus de 1 000 coureurs sur l'ensemble des trois catégories. N'oublions pas les 130 enfants venus se confronter aux parcours de la Course Nature.

Cette année, La Course Nature de La Roche Courbon est aussi solidaire : 1 € a été reversé à la Fondation du Patrimoine sur les inscriptions des Courses Nature pour aider à la restauration de la maison de Pierre Loti à Rochefort et 1 € à la Fondation Trail Runner Kids sur les inscriptions des courses enfants.

Nous remercions toutes les personnes présentes durant ce week-end : nos coureurs, nos marcheurs, les accompagnateurs venus en nombre pour encourager tous les participants. Nous souhaitons tout particulièrement souligner l'engagement de nos partenaires et de nos bénévoles. Le Conseil d'Administration d'Amicour ainsi que M. et Mme Sébert les remercient tous encore une fois !

18^{ème} marché de Noël, les 3 et 4 décembre 2022

Comme chaque année, le château de La Roche Courbon a organisé son traditionnel marché de Noël. Vous avez été nombreux à venir acheter le cadeau parfait à glisser sous le sapin auprès des 43 artisans et artistes présents sur ce week-end. Durant les deux jours, les balades en calèche ont beaucoup plu et le Père-Noël nous a même rendu une petite visite. Nous vous remercions pour votre présence et espérons vous revoir l'année prochaine !

Assemblée générale de l'association

L'Assemblée générale de l'association a eu lieu le samedi 10 décembre à 10h, au château.

Adhésion à l'association

Profitez des avantages que propose l'adhésion à Amicour : venez visiter gratuitement l'ensemble du site, bénéficiez de tarifs réduits pour les animations (soirées contées, Site en Scène...) et participez à de belles expériences en venant rejoindre notre équipe pour les grandes manifestations telles que la Course Nature !

Pour obtenir un bulletin d'adhésion, vous pouvez passer à l'accueil château, le demander par mail à : contact@amicour.fr ou par téléphone au 05 46 95 60 10 (nous vous l'enverrons par courrier).



Les associations

Association MAM - Le Nid des Hirondelles

Mireille et Nathalie, 2 assistantes maternelles pour accueillir 8 enfants de 0 à 3 ans chaque jour du lundi au vendredi dans notre Maison d'Assistants Maternelles.

Les manifestations prévues pour les prochains mois sont :

- Vente de gâteaux Bijou : en février, en avril et en juin
- Vente de fleur : en avril
- Tombola de Pâques : en avril

Nous sommes à la recherche de personnes souhaitant intervenir auprès des enfants (spectacle, lecture, musique, art ...). N'hésitez pas à nous contacter, nous étudierons toutes propositions qu'elles soient bénévole ou pas.

Vous pouvez suivre notre quotidien et être informés de nos actions associatives sur notre page Facebook : MAM le nid des hirondelles.



Mireille Lasserre et Nathalie Fragneau
10 rue Pierre de Coubertin - 17250 St-Porchaire
Tél : 09 83 01 52 66

Le calendrier des pompiers est arrivé



L'amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Porchaire a commencé la présentation de son calendrier 2023 et vous remercie de l'accueil que vous voudrez bien réserver aux pompiers qui se présenteront à votre domicile.

Manifestations

JANVIER

Samedi 14

Cérémonie des vœux

FÉVRIER

Samedi 4

Banquet des pompiers

MARS

Samedi 4

Carnaval et karaoké
organisés par l'APE

AVRIL

Dimanche 2

Vide grenier
organisé par l'APE

MAI

Lundi 8

Commémoration de la
Victoire de 1945

Samedi 13

Olympiades
et chasse au trésor
organisées par l'APE

Du 18 au 21

Jumelage

JUIN

Samedi 24

Gala de danse
organisé par les AAB

Kermesse de l'école
organisée par l'APE

Dimanche 25

Concert en l'église
Saint-Porchaire
organisé par
Les Voix du Bruant

Toutes les manifestations sont à retrouver sur le site

www.st-porchaire.fr

/ rubrique agenda



POMPIERS 18
GENDARMERIE 17
SAMU 15

CENTRE DE SECOURS
SAINT-PORCHAIRE
05 46 95 68 93

GENDARMERIE
SAINT-PORCHAIRE
05 46 95 60 03

CENTRE ANTI-POISON
05 56 96 40 80

CENTRE HOSPITALIER
DE SAINTES
05 46 95 15 15

CENTRE HOSPITALIER
DE ROCHEFORT
05 46 88 50 50

PRÉFECTURE
DE LA ROCHELLE
05 46 27 43 00

SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINTES
05 46 27 43 00

EDF - 0800 12 33 33

RÉGIE D'EXPLOITATION
DES EAUX (RESE)
05 46 96 91 06

MÉDECINS

Cabinet médical
103 rue Nationale05 46 95 54 45
Dr Andréa Poppelier
Dr Pauline Pourrat
Dr Simon Forget

DENTISTES

Dr Jean-François Primault
43 rue Nationale.....05 46 74 57 08
Dr Jérémy Oyhanto
Dr Malda Damaa
28 rue Nationale.....05 46 72 20 17

PHARMACIE

Pharmacie du Château
62 rue Nationale.....05 46 95 60 25

KINÉSITHÉRAPEUTES

Jacques Elsen
Jessica Thévin
Nicolas Santos
12 rue de l'Allée Verte05 46 95 60 23

INFIRMIÈRES - INFIRMIER

Amélie Poujon
Christophe Dupouts
64 rue Nationale.....07 72 50 73 80
Marylène Dusseval
Estelle Chailloux
78 rue Nationale.....06.82.53.47.79

SAGES-FEMMES

Adeline Saint-Martin
78 rue Nationale.....06 44 80 41 72
Vinciane Collard
64 rue Nationale.....07 84 86 12 67

PODOLOGUE

Laurence de Lignieres-Bonnet
64 rue Nationale.....05 46 93 06 55

OSTÉOPATHE

Quentin Hilaire
61 rue Nationale.....05 46 98 15 07

AMBULANCES

Nuit et Jour.....05 46 74 34 73

